

COUPE DE BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE BMX 2022



EPREUVES

- Dimanche 04 Septembre 2022: Etupes
- Dimanche 18 Septembre 2022: Mandeuve
- Dimanche 25 Septembre 2022: Baumes les Dames
- Dimanche 02 Octobre 2022 : Tavaux
- Dimanche 16 Octobre 2022 : Besançon
- Dimanche 23 Octobre 2022 : Messigny
- Dimanche 30 Octobre 2022 : Vesoul

Ces épreuves devront être inscrites au calendrier régional Bourgogne Franche Comté FFC.

REGLEMENT

DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté BMX est une organisation de la commission régionale de BMX, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté BMX sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur le site du Comité régional www.fcc-bfc.fr

CATEGORIES :

Les catégories sont définies par la Commission BMX Bourgogne / Franche-Comté .

Elles sont au nombre de 15+1 en 20' et 4 en 24' (19 + 1)

Cruisers femmes (minimes et +)

Cruisers Minimes / Cadets

Cruisers 17 / 39 ans

Cruisers 40 ans et plus

Pré -licenciés (filles et garçons regroupés)

Poussines

Poussins

Pupilles filles

Pupilles

Benjamines

Benjamins

Minimes filles

Minimes

Cadettes

Cadets

Femmes 17 ans et +

Hommes 17/24

Hommes 25/39

Hommes 40 ans et +

Les catégories peuvent être regroupées si le nombre de participants n'est pas suffisant (4 pilotes minimum).

Pour le classement final, toutes les catégories seront récompensées (même en cas de regroupement).

Le rattachement à une catégorie est définitif (catégorie Filles/Garçon) et est défini à la première participation.

Sur-classement :

Règlement DEF Coupe BFC BMX 2022 Validé CR BMX 10/03/2022

COUPE DE BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE BMX 2022



Tout sur-classement (limité à une année) doit être soumis à la Direction Technique National (DTN) sous couvert de la Commission Régionale BMX et recevoir son aval par écrit.

Le sur-classement doit intervenir au premier engagement, ensuite il ne sera plus possible de changer de catégorie.

ENGAGEMENTS :

La Coupe BMX Bourgogne / Franche Comté est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC, quelque soit leur comité d'appartenance. Il n'est pas appliqué de tarif particulier.

Gestion des engagements

La course sera déclarée sur Cicleweb.

Les inscriptions et règlements seront réalisés par les clubs sur Cicleweb **avant le mercredi précédant l'épreuve à 08h00.**

Montant des engagements

Le montant des engagements est fixé comme suit :

8.5 Euros par pilote benjamin et - pour une épreuve de 20''

10.5 Euros par pilote minime et + pour une épreuve de 20'' ou de 24''

12.5 Euros par pilote pour deux épreuves 20'' et 24''

Pour l'ensemble des épreuves, **si inscription sur place le jour de la course le montant de l'engagement sera doublé.**

Le Comité Régional et les membres de la Commission Régionale de BMX se réservent le droit d'augmenter le montant des engagements. Toute décision devra faire l'objet d'une communication au club organisateur.

CLASSEMENTS :

Le classement final sera calculé sur tous les résultats (Pas de joker)

En cas d'égalité, la place réalisée à la finale (ou dernière manche) départagera les coureurs.

Un classement des Clubs sera réalisé et seul le Club premier à l'issue de la dernière épreuve sera récompensé. Les points pris en compte pour le calcul sont les points des finalistes de la seule finale A.

Les classements complets de l'épreuve (après validation par le Président du Jury), le classement général provisoire et le classement des clubs seront diffusés par l'administrateur de la course.

REGLEMENTATION :

L'épreuve sera réalisée sous réglementation FFC

Les plaques de cadre sont obligatoires.

Les Finales B seront faites uniquement pour les catégories **20' et 24'** qui auront au minimum 4 pilotes en Finales B (plus de 12 pilotes présents dans la catégorie)

**Les catégories 20'' comportant 8 pilotes ou moins, courront en 5 manches.
La manche 4 sera courue avec les demi-finales et la manche 5 avec les finales.**

COUPE DE BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE BMX 2022



TIMING :

Le dossier d'invitation reprend le timing prévisionnel des compétitions et des entraînements définis par la CR BMX. Un timing actualisé est diffusé aux clubs le vendredi avant l'épreuve.

RECOMPENSES :

Les coupes (ou Trophées) seront remises lors de la cérémonie protocolaire aux pilotes sur le podium en présence des personnalités FFC. Tous les pilotes finalistes des catégories Pré-licenciés à Benjamins sont récompensés à chacune des manches . **En cas de regroupement des catégories Benjamins et Minimes Filles, seules les Benjamins sont récompensées.** Les autres catégories ne sont récompensées que sur le classement final .

La remise des prix de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté BMX sera effectuée lors de la finale.

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix et ne marquera pas les points attribués lors de la compétition. (Dérogation en cas de problème médical)

La cérémonie protocolaire devra se dérouler immédiatement après les finales.

L'organisateur a libre choix des trophées de sa remise de prix pour le podium (1 à 3). Des médailles seront remises pour les places de 4 à 8.

La commission régionale BMX récompensera le classement général à l'issue de la finale, classements individuels et classement des Clubs, le club classé 1er. (Fourniture des Trophées)

Pour le classement final, toutes les catégories seront récompensées (même en cas de regroupement).

Pour le classement général final, les Pré-licenciées Filles sont ressorties

Nota : les cérémonies protocolaires pourront évoluer en fonction de la réglementation Fédérale liée au contexte sanitaire